

Devenir chef d'exploitation



Durée : 3 jours



Public cible et prérequis :

Tout porteur de projet d'installation dans l'Yonne.



Compétences visées :

Connaître les principes fiscaux, sociaux et juridiques d'une entreprise agricole
Sécuriser son foncier, son patrimoine privé et professionnel, organiser son travail
Identifier les risques spécifiques à l'activité agricole pour atténuer leur impact
Savoir utiliser les bons interlocuteurs pour son projet

Contenu :

Cadre juridique et réglementaire
Rôle des acteurs socio-économiques
Risques liés à mon activité et protections
Charge de travail et pics d'activité



Méthodes pédagogiques :

Apports, réflexions en groupes et mise en situations



Modalités d'évaluation des compétences

Quizz, étude de cas, présentation orale du projet



Intervenants :

Cyrille Fournier, Laurence Barbé, Audrey Bardos, Elodie Audoin : *Conseillers d'entreprise, Chambre d'agriculture de l'Yonne.*

Annabelle Pascal Roux : *Juriste, CA89*

Conseillers Grandes Cultures, Environnement et changement climatique

Le plus : confronter son projet auprès d'autres candidats à l'installation



Contact : Nathalie ADNET

Conseillère PAI et Responsable du CEPPP

Tél : 03.86.94.82.94

n.adnet@yonne.chambagri.fr



Tarifs et prise en charge

Coût des formations : 35€/heure

Contactez le Point Accueil Installation (PAI) ou le Centre d'Elaboration des Plans de Professionnalisation Personnalisés (CEPPP) pour étudier les prises en charges possibles

Prises en charges possibles :

- Compte Personnel Formation
- France Travail
- Vivea (sous conditions)



Toute personne en situation de handicap est invitée à prendre contact avec le centre de formation afin d'envisager les aménagements possibles.

Votre référente :

Marie-Estrella MAZUÉ au 03 86 94 82 93



processus certifié

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

La certification qualité a été délivrée au titre de la ou des catégories d'actions suivantes :
Actions de formation



PROAGRI
POUR VOUS. AUJOURD'HUI. ET DEMAIN

CERTIcréa

**Création
ou reprise
d'une
entreprise
agricole**



**Réaliser son projet de création
ou de reprise d'entreprise agricole**

**Obtenir une certification attestant des
compétences de chef d'entreprise**

Formation permettant la délivrance
de la certification RS 5244 certifiée par
Chambre d'agriculture France depuis le 14.09.2020

Les modules peuvent être réalisés séparément.
La certification ne peut être engagée qu'après un
positionnement Plan de Professionnalisation
Personnalisé (PPP).



Maîtriser les chiffres clés de son étude économique



Durée : 3 jours en présentiel



Public cible et prérequis :

Tout porteur de projet d'installation dans l'Yonne ayant un projet suffisamment abouti.



Compétences visées :

- Maîtriser les indicateurs de gestion technico économiques et financiers pour piloter une reprise d'entreprise.
- Mettre en adéquation besoins et investissements avec les sources de financement

Contenu :

Bases de gestion et comptabilité
Principaux indicateurs économiques
Plan de financement
Budget de trésorerie



Méthodes pédagogiques :

Apports puis application sur le projet de chacun, avec l'appui de conseillers experts
Témoignage d'un(e) jeune installé(e)



Modalités d'évaluation des compétences

Présentation orale du projet



Intervenants :

Cyrille Fournier, Laurence Barbé, Audrey Bardos, Elodie Audoin : *Conseillers d'entreprise à la Chambre d'agriculture de l'Yonne.*

Le plus : Réaliser une première étude économique prévisionnelle du projet pour vérifier sa viabilité

Option 1 : s'associer pour créer ou reprendre une entreprise



Durée : 2 jours en présentiel



Public cible et prérequis :

Tout porteur de projet d'installation en société dans l'Yonne, ainsi que ses futurs associés.



Compétences visées :

- Structurer un projet commun et des modalités de fonctionnement avec des associés
- Organiser le travail, les responsabilités, utiliser les outils pour sécuriser le projet sociétaire
- Mettre en place une communication positive et efficace

Contenu :

Bases d'une communication positive
Organiser le travail en société
Cadre juridique en société



Méthodes pédagogiques :

Apports théoriques, mise en situation, échanges d'expériences, témoignages



Modalités d'évaluation des compétences

Présentation orale du projet



Intervenants :

Cyrille Fournier, Laurence Barbé, Audrey Bardos, Elodie Audoin : *Conseillers d'entreprise. Experts en médiation et agriculteurs fragilisés*

Annabelle Pascal Roux : *Juriste, CA89*

Option 2 : vendre ses produits en circuits courts



Durée : 1 jour en présentiel + 1h45 à distance



Public cible et prérequis :

Tout porteur de projet d'installation ou de diversification en circuits courts dans l'Yonne.



Compétences visées :

- Connaître les besoins juridiques et réglementaires liés à la commercialisation en circuits courts
- Être en capacité d'adapter son offre au marché au regard de sa concurrence, et Connaître les fondamentaux du marketing et de l'étude de marché pour construire sa stratégie commerciale.
- Approcher un prix de revient

Contenu :

Exigences réglementaires
Statuts juridiques et fiscalité en commercialisation en circuits courts
Étude de marché et stratégie commerciale



Méthodes pédagogiques :

Formation mixte



Modalités d'évaluation des compétences

présentation orale du projet



Intervenants :

Déborah Colard, Claire Duyck : *Conseillères diversification et circuits courts, Chambre d'agriculture de l'Yonne.*